RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00136
Numéro SIREN : 319 657 060
Nom ou dénomination : BRIE PICARDIE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2015 sous le numéro de dépôt A2015/002620

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

AMIENS

292687

Dénomination : BRIE PICARDIE EXPANSION
Adresse : 500 rue Saint-fuscien 80095 Amiens Cedex 3 -FRANCE-

n° de gestion : 1980B00136
n° d'identification : 319 657 060

n° de dépôt : A2015/002620
Date du dépôt : 27/07/2015

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 22/06/2015
changement de Président



292687

CREDIT AGRICOLE
ADC-GARANTIE
500, rue St Fuscien
80095 AMIENS CEDEX 3

Nos références : n° de dépôt : **A2015/002620**
n° de gestion : **1980B00136**
n° SIREN : **319 657 060 RCS Amiens**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 27/07/2015 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

BRIE PICARDIE EXPANSION - Société par actions simplifiée
500 rue Saint-fuscien 80095 Amiens Cedex 3 -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
Décision(s) de l'associé unique du 22/06/2015 changement de Président (1 exemplaire)

Concernant les évènements RCS suivants :
Modification relative aux dirigeants d'une société du 22/06/2015

Fait à Amiens, le 27/07/2015

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
27 JUIL. 2015
AMIENS
80 - 02

BRIE PICARDIE EXPANSION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 000 Euros
Siège social : 500, rue Saint-Fuscien
80095 AMIENS CEDEX 3
RCS : AMIENS 319 657 060

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 22 juin 2015

L'an deux mille quinze, le 22 juin, à 10 heures.
Le soussigné Didier GOY, agissant en qualité de représentant de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, associée unique de la société « Brie Picardie Expansion », Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 Euros, divisé en 10 000 000 actions de 5 euros, dont le siège social est fixé à AMIENS, 500, rue Saint-Fuscien.

La SA VDB, commissaire aux Comptes, est absent excusé.

1. **A pris les décisions suivantes :**

- Rapport de gestion,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 223-19 du code de commerce;
- Fin de mandat du Président, nomination d'un nouveau Président.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 1 257 144,94 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique, donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DC

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, approuve la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 257 144,94 € :

A la réserve légale : 62 857,00 €
En report à nouveau : 1 194 287,94 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code générale des impôts, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve la reconduction des conventions de comptes courants conclues, le 31 janvier 2007 et le 30 juin 2007 entre la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION (ex SARL SPD) et la SCI TERTIEL., ainsi que les avances en comptes courants rémunérées, reçues de la Caisse Régionale Brie Picardie pour financer les prises de participations.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, constate que le mandat de Monsieur Patrick Clavelou arrive à échéance, ce dernier ne demandant pas son renouvellement, l'associé unique nomme en qualité de Président :

Monsieur Guillaume Rousseau
Né le 31/03/1959 à Orléans (45)
De nationalité Française
Domicilié à : 500, rue Saint-Fuscien 80095 Amiens

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie
Didier GOY

